



D É C I S I O N

Portant Attribution marché relatif à l'acquisition de véhicules légers type « PIAGGIO » neuf et d'occasion avec benne et lève conteneurs pour la collecte des ordures ménagères ou des emballages ménagers recyclables,

Lot 1 Acquisition d'un véhicule neuf de type PIAGGIO

CC ACVI / MECALOUR GIE RENAULT TRUCKS

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019, et notamment ses articles L.2123-1 et R2123-1,

Vu le guide interne de la Commande Publique de la CC ACVI,

Vu les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

Vu le dossier de consultation des entreprises portant sur l'acquisition de véhicules légers type « PIAGGIO » neuf et d'occasion avec benne et lève conteneurs pour la collecte des ordures ménagères ou des emballages ménagers recyclables, et notamment son lot 1, acquisition d'un véhicule neuf de type PIAGGIO,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé le 15 février 2024 au BOAMP lançant la consultation selon la procédure de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique,

Considérant la nécessité de faire appel à un prestataire extérieur pour la prestation d'acquisition de véhicules,

Considérant la nature des prestations et l'étendue des besoins à satisfaire, la forme du marché la mieux adaptée est celle d'un marché à prix unitaires,

Considérant le choix du pouvoir adjudicateur attribuant le lot 1 du présent marché à l'entreprise **MECALOUR GIE RENAULT TRUCKS** – RD 900- lieu dut les Hortolanes CS 100- 66 380 PIA (SIRET n°318 102 027 000 22) ; cette dernière présentant l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères de jugement des offres,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'ATTRIBUER le marché relatif à l'acquisition de véhicules légers type « PIAGGIO » neuf et d'occasion avec benne et lève conteneurs pour la collecte des ordures ménagères ou des emballages ménagers recyclables, et notamment son lot 1, acquisition d'un véhicule neuf de type PIAGGIO, n°2024F10BPIAF1- **MECALOUR GIE RENAULT TRUCKS** – RD 900- lieu dut les Hortolanes CS 100- 66 380 PIA (SIRET n°318 102 027 000 22) et ce pour un montant total de l'ordre de 47 600-€HT (quarante sept mille six cent euros hors taxes, TVA en sus),

ARTICLE 2 : DIT que le présent contrat est conclu pour une période de 5 mois,

ARTICLE 3 : DIT que la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

ARTICLE 4 : DE PRECISER que le présent acte fera l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat et d'une notification auprès du titulaire du marché,

ARTICLE 5 : DE SIGNER toutes les pièces relatives à ce dossier,

ARTICLE 6 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 08 Avril 2024

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture

**Le président
Antoine PARRA**

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.